



Le dossier : des acteurs au service des études et de la vie universitaire

Edito

Première mission confiée aux universités par la loi d'août 2007, la formation initiale et continue est au cœur des activités de notre université.

Pluridisciplinaire, notre université a souvent innové pour créer une offre de formation diversifiée et caractérisée par des aspects professionnalisants très marqués aux différents niveaux, L, M et D de formation.

Notre offre de formation est régulièrement soumise à expertise nationale. A l'occasion

de la préparation des contrats successifs avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, chaque demande d'ouverture d'une formation fait l'objet d'un dossier détaillé qui est préparé par les équipes pédagogiques, puis expertisé au niveau du CEVU et au niveau national. Le rôle du CEVU est donc essentiel dans ces phases de construction d'une offre de formation toujours en évolution. En 2008, nous avons obtenu l'habilitation de la quasi-totalité des formations demandées après évaluations par l'AERES.

En 2011, nous élaborerons l'offre de forma-

tion que notre université proposera à partir de septembre 2013. Cette offre sera assurément marquée par un indispensable recentrage sur des secteurs plus pertinents et par une meilleure articulation avec les thématiques de nos laboratoires de recherche.

Enfin, s'inscrivant dans le cadre de la structuration de l'enseignement supérieur alsacien, les offres de formation des deux universités devront être complémentaires pour gagner en visibilité et attractivité, en construisant des pôles bien identifiés sur l'ensemble de l'Alsace.

Le rôle du CEVU ne se limite pas à l'examen

périodique de notre offre de formation ni à celui de la mise en œuvre des modalités de contrôle des connaissances ; les acteurs du CEVU examinent bien d'autres aspects concernant notamment la vie étudiante. Il s'agit de permettre aux étudiants de nos différents campus de pouvoir étudier dans les meilleures conditions possibles : cadre d'études, technologies de l'information performantes, et, bien évidemment, activités diverses. Un grand merci à tous ces acteurs pour leur travail efficace.

Alain Brillard

Président de l'Université de Mulhouse



Directeur de la publication :

A. Brillard

Rédacteur en chef :

S. Pivadori

Ont participé à ce numéro :

Audrey Alau, Béatrice Amerein Soltner, Evelyne Aubry, Bernard Coulibaly, Karin Dietrich-Chéné, Mounir Elbaz, Bernard Fabre, Estelle Gay, Benjamin Houard, Corinne Jung, Brigitte Lê Trong, Myriam Martin, José Martins, Pauline Chantal Ngono, Ousmane Wade

Création graphique et maquette :

L. Holbein

Photographies : A. Alau, L. Holbein, F. Maigrot

Impression : Imprimerie Centrale

Tirage : 2000 exemplaires

Dépot légal : ISSN : 1960-7121

Université de Haute-Alsace

2 rue des Frères Lumière

68 093 Mulhouse Cedex

Tél : 03 89 33 60 00 - www.uha.fr

Des structures complémentaires : DEVU – CEVU

Depuis septembre 2011, les services centraux de l'université comptent une nouvelle direction, la direction des études et de la vie universitaire (DEVU).

Cette direction a pour mission de coordonner le fonctionnement de plusieurs services ayant trait à la vie étudiante : la scolarité centrale, le service d'information et d'orientation, le bureau d'aide à l'insertion professionnelle et des stages, le bureau de la vie étudiante et la mission handicap.

La DEVU vient aussi en appui, sur le plan administratif, au service des relations internationales et au service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé.

Les objectifs de la DEVU consistent à lier entre elles toutes les missions en rapport avec la vie de l'étudiant (hors enseignements proprement dits) : de son information alors qu'il est encore lycéen, à sa sortie de l'université en tant que diplômé, l'étudiant est accompagné pendant son parcours par tous ces services :

- pour son information et son orientation (SIO),
- pour son inscription, le suivi administratif de son dossier, sa bourse... (scolarité centrale),
- pour l'accompagner dans son projet personnel et professionnel (SIO – BAIPS),
- pour multiplier les expériences dans sa vie quotidienne d'étudiant : jobs / animation / usages numériques (bureau de la vie étudiante),
- pour enrichir et internationaliser son parcours (bureau des stages, service de relations internationales),
- pour être conseillé quant à son bien-être et à sa santé (SUMPPS et mission handicap).

CEVU... DEVU...

Le choix de l'appellation « DEVU » et sa proximité linguistique avec le « CEVU » sont tout à fait volontaires : en effet, ces deux entités partagent les mêmes préoccupations et les mêmes finalités. La nouvelle direction représente le « bras administratif » au service du conseil des études et de la vie universitaire. La DEVU veille à la mise en œuvre et au suivi des décisions prises par l'instance politique et fonctionnelle qu'est le CEVU.

Un nouveau chantier occupera l'université dans les prochains mois : la préparation du prochain contrat quinquennal 2013-17. La DEVU apportera son soutien à la vice-présidence CEVU sur toutes les questions en lien avec la vie étudiante, la pédagogie et l'offre de formation. Qu'il s'agisse de la phase « bilan » ou de l'aspect « projets et objectifs », ce sont des missions communes et un travail en binôme qui se profilent.

Corinne Jung, vice-présidente CEVU pédagogie
Brigitte Lê Trong, directrice de la DEVU

Lire page 2

Sommaire

page 2

- CEVU : la parole aux étudiants
- Elus enseignants, un engagement dans l'université
- Réussir en licence, plan d'actions
- Les cordées de la réussite
- Étudier à l'étranger : échanges Erasmus
- Une interface pour les étudiants
- Une mission au service du handicap

page 3

- Des projets pour améliorer la vie des étudiants
- TICE et innovations pédagogiques
- Langues et certifications
- Apprentissage et université, une équation réussie !
- Se former tout au long de la vie
- Questions à Karima Boulhouchat
- Zoom sur Florent Cuené

page 4

- Membres élus du CEVU
- Equipes DEVU et CEVU
- Campus 68 : le portail des étudiants du Haut-Rhin

CEVU : la parole aux étudiants

Le conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) pilote la politique pédagogique, les questions relatives aux formations et les conditions de vie et de travail des étudiants.

Le CEVU est composé de 40 membres élus dont seize étudiants et seize enseignants. Cet équilibre donne tout son sens à sa mission. Les réunions mensuelles organisent les débats et les délibérations relatives aux études (organisation et contenu des enseignements, règlements des études, modalités de contrôle des connaissances, création de nouvelles formations) et à certains aspects de la vie universitaire (emplois étudiant, tutorat, service

social). Le conseil valide les documents faisant référence pour l'enseignement et veille au bien fondé de leur contenu, à leur harmonisation et à l'équité entre les étudiants. La présence de modalités de contrôle des connaissances et/ou d'un règlement des études validés par le CEVU et par le conseil d'administration est une garantie pour les étudiants et les enseignants.

Le prochain contrat quinquennal 2013-2017 est en préparation. L'université faisant partie de la vague C, elle doit déposer ses propositions auprès du ministère en octobre 2011. Les habilitations en cours prendront fin en août 2013, les nouvelles seront

effectives en septembre 2013. Le contrat contient plusieurs nouveautés. D'une part, les formations seront habilitées pour cinq ans et non quatre, comme précédemment. D'autre part, les demandes d'habilitation comporteront un volet autoévaluation, qui consiste à identifier les points forts et les points faibles des formations et à proposer des dispositifs d'amélioration. La première étape est un état des lieux et un bilan de l'actuelle habilitation. Des fiches d'expertise sont préparées pour chaque formation avec toutes les informations les concernant. Elles sont regroupées dans un document unique. A partir de cette analyse, les équipes pédagogiques et le conseil définiront

ensemble les dispositifs d'amélioration.

Même si la lettre de cadrage du ministère n'est pas encore parue, le conseil et les équipes pédagogiques ont mis en œuvre un plan d'actions pour proposer une offre de formation cohérente, réfléchie et adaptée à l'évolution des contextes professionnels.

La création d'une direction des études et de la vie universitaire en appui du CEVU permettra d'améliorer le fonctionnement global des missions d'enseignement de l'université.

Corinne Jung

Vice-présidente CEVU pédagogie

Elus enseignants, un engagement dans l'université

Elus par nos pairs dans le collège des enseignants, nous représentons nos unités de formation et de recherche au conseil des études et de la vie universitaire (CEVU).

Notre volonté est de nous impliquer activement dans la vie de l'université par le biais de son volet pédagogique. Le CEVU est un espace d'échanges, de discussions et de propositions constructifs. Les réglementations nationales sont étudiées, leur application vérifiée, un cadrage pour l'ensemble des formations et des dispositifs est aussi proposé pour faciliter la vie des étudiants. Les maquettes des formations sont relues, ainsi que les modalités de contrôles de connaissances, les créations de nouveaux parcours et la vie matérielle et culturelle des étudiants. Toutefois, les missions des élus du conseil vont bien au-delà.

Nous participons par exemple aux commissions permanentes qui établissent l'ordre du jour et préparent les réunions plénières ainsi qu'à plusieurs commissions amenées à rendre des avis sur des questions particulières (commission sociale, commission des unités libres, des validations des acquis, d'aide à la mobilité internationale, etc.).

Au CEVU, tous les acteurs de l'université sont représentés et ont la possibilité de s'exprimer lors des sessions plénières. L'ensemble de la communauté universitaire peut ainsi prendre contact avec ses représentants pour toute question sur les formations et la vie universitaire.

Evelyne Aubry, enseignante-chercheur
Mounir Elbaz, enseignant-chercheur

Réussir en licence, plan d'actions

Le plan réussite en licence permet de trouver des solutions adaptées pour lutter contre l'échec en premier cycle universitaire.

Le plan réussite en licence a été proposé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour favoriser la réussite des étudiants des différentes licences.

Au sein de notre université, les composantes organisent des actions différenciées : augmentation des heures de tutorat, professeurs référents, travaux dirigés de transition, cours de soutien et contrôle continu. Le semestre réussite permet aux étudiants de préparer la licence en quatre ans. Les IUT ont choisi de favoriser le tutorat étudiant et enseignant dans leurs départements et d'organiser du soutien adapté, en fonction des filières d'origine.

Les services communs participent au travers d'actions spécifiques : le centre de langue en autoformation multimédia a mis en place une permanence d'assistance pédagogique ; le service d'information et d'orientation, au travers du bureau d'aide à l'insertion professionnelle et des stages (BAIPS), poursuit la réflexion sur le projet personnel et professionnel. Il organise des rencontres avec des chefs d'entreprises et des DRH favorisant ainsi la réflexion sur la poursuite d'études. Le service commun de documentation propose des « essentiels » et des ouvrages de mise à niveau et de méthodologie. Des préparations aux concours sont proposées par le service de formation des adultes (SERFA) aux étudiants de licence à la recherche d'une réorientation.

L'Université de Haute-Alsace met en œuvre tous les moyens possibles pour la réussite de ses étudiants.

Les cordées de la réussite

Le dispositif des « cordées de la réussite » UHA a pour objectif de permettre à des élèves volontaires issus de familles modestes d'accéder aux formations supérieures.

Ce projet déposé au nom de l'UHA s'inscrit dans la démarche nationale et soutenue par le Rectorat de l'accadémie de Strasbourg et en constitue l'expression départementale. Actuellement, quatre lycées sont concernés par ces cordées de la réussite : Amélie Zurcher de Wittelheim, Laurent de Lavoisier, Louis Armand et Albert Schweitzer de Mulhouse. Au total, une cinquantaine d'élèves sont concernés par ces cordées.

Axes d'intervention possibles des « Cordées de la Réussite »

L'action principale du chargé de mission consiste à recruter des étudiants moniteurs et à organiser les rencontres entre les moniteurs et les élèves. En leur faisant rencontrer des étudiants moniteurs

qui accompagnent les lycéens, la mission leur propose de réfléchir sur :

- le développement de compétences,
- les parcours et choix professionnels,
- les connaissances culturelles, institutionnelles et économiques.

Des missions supplémentaires et conformes aux besoins spécifiques des établissements peuvent être mises en œuvre. Elles sont définies en fonction des besoins exprimés par les personnels enseignants et dirigeants des établissements.

Perspectives

Nous envisageons d'étendre les interventions des « cordées de la réussite », en augmentant le nombre d'établissements ou le nombre d'élèves concernés. Cet élargissement dépendra toutefois des effectifs de moniteurs recrutés.

Bernard Coulibaly

Chargé de mission monitorat d'excellence

Etudier à l'étranger : échanges Erasmus

Effectuer un séjour d'études à l'étranger constitue une expérience linguistique et interculturelle particulièrement enrichissante pour les étudiants.

Pour améliorer les conditions de la mobilité, les universités ont fixé des cadres, par exemple le programme Erasmus. Cette mobilité s'effectue dans le cadre d'accords bilatéraux. Elle constitue un atout personnel pour l'étudiant et est reconnue sur le plan pédagogique.

La signature d'une convention prolonge des contacts établis entre les équipes pédagogiques et administratives des universités partenaires.

L'adéquation entre les cours proposés au sein des établissements partenaires doit être indiquée dans un contrat pédagogique (*learning agreement*) qui doit être approuvé par le responsable pédagogique. Ce contrat mentionne les cours choisis et le nombre de crédits ECTS

(*European Credit Transfer System*) associés. Ceci permet la validation des cours suivis à l'étranger. Les aspects logistiques, tels que l'accueil et les conditions de logement, doivent être précisés car ils déterminent la qualité de vie et de travail.

L'étudiant doit impérativement être inscrit à l'université avant de partir à l'étranger. Il acquitte ses droits d'inscription uniquement dans l'établissement d'origine (sauf dans certaines conventions avec mentions spéciales). Durant toute la période de l'échange, il est suivi par le service des relations internationales de l'université.

Plus de renseignements sur : www.international.uha.fr

Karin Dietrich-Chénel, vice-présidente RI
Estelle Gay, responsable RI

Une interface pour les étudiants

Mis en place en 2008, le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) de l'UHA a pour mission de promouvoir la vie étudiante au sein de l'université et de constituer une interface entre les étudiants et l'administration.

Installé dans la maison de l'étudiant, sur le Campus Illberg de Mulhouse, le BVE offre des services aux étudiants qui s'orientent autour de plusieurs axes : accueil et animation du guichet unique lors des inscriptions, développement de la vie étudiante, gestion des emplois étudiants (plus de 180 contrats en 2009/2010), communication vers les étudiants, animation du Pass campus Alsace, secrétariat des cordées de la réussite et accompagnement des étudiants étrangers.

Il constitue aujourd'hui le premier interlocuteur de l'étudiant et le point d'ancrage des associations

étudiantes. En plus des missions citées ci-dessus, le BVE participe à plusieurs types d'actions :

- assistance dans le montage de projets soumis à la commission d'aide aux projets étudiants,
- mise à disposition de matériel (sonorisation, écran, etc.) lors des manifestations,
- diffusion de matchs de foot dans la maison de l'étudiant du Campus Illberg,
- création et animation d'un réseau Facebook.

A la rentrée 2010, le BVE a ouvert de nouvelles perspectives avec l'organisation de visites des campus et d'autres sites (parlement européen par exemple), la finalisation de l'application Facebook « Pass campus Alsace », permettant aux participants de bénéficier d'avantages proposés par des commerçants de la région et l'actualisation du nouveau portail internet étudiant campus68.eu

Ousmane Wade
Coordinateur BVE

Une mission au service du handicap

A la rentrée 2010, l'Université de Haute-Alsace a ouvert un poste de chargé d'accueil pour la mission handicap.

L'UHA s'est engagée à mettre en œuvre une démarche volontaire d'intégration des étudiants en situation de handicap. Il s'agit dans un premier temps d'être conforme aux dispositifs et lois en vigueur. Il s'agit surtout d'améliorer l'accueil des étudiants en situation de handicap.

Parmi les missions du chargé d'accueil, on peut citer la coordination des actions à destination des étudiants en situation de handicap, le conseil, la mise en place et le suivi des aides techniques, ou encore l'accompagnement vers l'emploi. Les actions s'articulent autour de 3 points :

- renforcer le travail d'équipe (entre personnels enseignants et administratifs, entre services centraux et composantes) et mutualiser les compétences des différentes composantes de l'université, pour une prise en charge partagée des étudiants en situation de handicaps,

- promouvoir l'autonomie et l'émancipation des étudiants en situation de handicaps, par un accompagnement personnalisé et des actions de sensibilisation auprès des autres étudiants,
- construire un partenariat fort avec les entreprises et les professionnels de l'insertion professionnelle des personnes handicapées pour faciliter la transition vers l'emploi.

D'une manière générale, le service aux étudiants ne se limite pas à l'aménagement des études et des examens et à la mise en conformité des locaux. Il s'agit pourtant d'un aspect important des tâches quotidiennes de la chargée d'accueil. L'objectif principal est, comme pour tous les étudiants de l'université, d'améliorer leur insertion professionnelle.

Plus d'informations sur : www.uha.fr/vie-des-campus/les-services/mission-handicap

Pauline Chantal Ngonu
Chargée d'accueil mission handicap

Des projets pour améliorer la vie des étudiants

Si la réussite du cursus universitaire doit être la priorité de chaque étudiant, la vie étudiante doit être complémentaire aux études. Après les cours, sur nos campus, de nombreuses activités sont proposées aux étudiants, qu'elles soient sportives, culturelles ou associatives.

Bureau de la vie étudiante

Le bureau de la vie étudiante (BVE), lancé à la rentrée 2008, est progressivement devenu le point de convergence entre l'administration de l'université et les étudiants. Il améliore la diffusion de l'information et facilite ainsi l'organisation des étudiants qui jonglent entre cours, révisions, vie

associative et, souvent, un emploi pour financer leurs études.

Statuts de l'élève étudiant

Les statuts de l'élève étudiant sont entrés en vigueur en septembre 2010. Ils offrent aux étudiants siégeant dans les conseils centraux, la possibilité de mieux organiser leur participation aux conseils et de valoriser cette participation dans le cadre d'une unité libre d'enseignement.

Commission d'aide aux projets étudiants

Dans la même logique, la commission d'aide aux projets étudiants (CAPE) permet le regroupement d'un ensemble de financeurs pour soutenir les

projets déposés par les associations étudiantes. La réalisation d'un projet constitue, pour de nombreux étudiants, une première expérience entrepreneuriale. L'UHA est le principal contributeur des projets, par le biais du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes. Les crédits correspondants sont prélevés sur les droits d'inscriptions des étudiants (13 euros par étudiant inscrit pour l'année 2010/2011). L'université permet ainsi aux représentants étudiants de participer à l'utilisation d'une partie des droits d'inscription, en soutien à des projets portés par leurs pairs. Même si l'objectif premier reste d'aider et d'encourager les étudiants dans le montage et la réalisation de leurs projets, l'examen des dossiers reste très rigoureux

et certains d'entre eux n'obtiennent pas les aides espérées. Depuis la rentrée de septembre 2010, une nouvelle procédure encourage les étudiants à fournir a posteriori un bilan financier des événements qui ont été soutenus.

D'autres projets sont en cours de préparation à destination des étudiants, tels que le portail campus68.eu, la création d'un lieu de rencontre central et enfin, le renouvellement de la convention liant l'UHA, le centre local des œuvres universitaires et scolaires et la ville de Mulhouse.

Benjamin Houard

Vice-président vie étudiante

TICE et innovations pédagogiques

Accessibles à tous, les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) font maintenant partie de la panoplie des enseignants prêts à expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques auprès d'un public d'étudiants avertis.

La Mission « Innovations Pédagogiques », appuyée par le CEVU, initie et mène les actions dans ce domaine selon 3 axes principaux :

- la promotion des usages, l'accompagnement et la formation des usagers,
- la production de contenus numériques pédagogiques validés et innovants,
- la veille sur les TICE et la représentation de l'UHA dans les colloques consacrés aux TICE.

Béatrice Amerein Soltner

Chargée de mission innovations pédagogiques

Pour plus d'informations :

Plate-forme pédagogique collaborative Moodle : www.e-formation.uha.fr/moodle
Ballado-diffusion (Podcast) UHA : www.e-diffusion.uha.fr

Le 26 mai, les « **Rencontres innovations pédagogiques de l'UHA** » seront l'occasion de présenter les projets en cours, de débattre, d'échanger et de partager des expériences. Entrée libre.

Les TICE à l'UHA en quelques chiffres

Moodle

730 cours en ligne
800 connexions en moyenne/jour, jusqu'à 2000/jour
240 enseignants créateurs de cours
5000 étudiants connectés depuis la rentrée 2010

Podcast

10 amphithéâtres et salles équipés

Productions

1 film pédagogique innovant 3D réalisé sur les nanoporeux
50 heures de ressources « Informatique » dans Unisciel

Accompagnement

12 ateliers ouverts à tous
6 formations Moodle dans le plan de formation
1 journée de rencontres IPTICE sur le campus le 26 mai 2011

Langues et certifications



Le centre de langue en auto-formation multimédia (CLAM) propose une offre d'apprentissage ou de perfectionnement en langues étrangères pour les étudiants et les personnels de l'université. Il est en charge de la coordination des sessions de certifications en langues et de la certification informatique et internet pour l'ensemble de l'université.

L'auto-formation permet à chacun de progresser à son rythme, avec la possibilité de rendez-vous avec un tuteur natif pour la pratique orale.

Une offre plus spécifique en français langue étrangère existe pour les étudiants étrangers, en auto-formation ou en présentiel. Enfin, le CLAM offre la possibilité de former des tandems entre étudiants francophones et natifs d'autres langues via la plate-forme Moodle.

La certification en langues permet de valider les compétences et contribue à favoriser l'insertion

professionnelle. Le CLAM organise des sessions du certificat en langues de l'enseignement supérieur : CLES 1 de niveau B1 et CLES 2 de niveau B2 et du test of English for international communication (TOEIC).

Pour les étudiants étrangers, le passage du test de connaissance du français (TCF) est proposé ainsi qu'une session TCF-DAP (demande d'admission préalable) destinée aux candidats à une première entrée à l'université.

Par ailleurs, l'usage des outils numériques nécessitant des compétences informatiques, une session du certificat informatique et internet (C2i) niveau 1 est organisée chaque année. Ce certificat s'adresse en priorité aux étudiants de licence, il certifie des compétences opérationnelles, mais surtout des aptitudes à communiquer et à travailler en collaboration en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

Plus de renseignements sur www.clam.uha.fr

Myriam Martin

Responsable CLAM

Apprentissage et université, une équation réussie !

Le centre de formation d'apprentis universitaire (CFAU) de Mulhouse est le premier CFA d'Alsace avec 1220 apprentis répartis entre les deux universités alsaciennes et un des plus importants CFA universitaires au niveau national.

A l'Université de Haute-Alsace, les apprentis sont répartis dans 90 formations (340 en DUT, 550 en licence professionnelle et 330 en master), à Mulhouse et Colmar. Ils sont inscrits dans les IUT, à la FSESJ et à la FST. A cela s'ajoute une trentaine d'apprentis du CFA de l'industrie inscrits à l'ENSISA. Notre université compte 650 apprentis (8,5 % des effectifs UHA) et est placée dans le peloton de tête national.

Le CFAU s'articule sur 5 axes : Sécurité-Environnement, Banques-Comptabilité-Gestion-Commerce,

Management-Ressources humaines, Production, Communication-Droit. Un sixième axe est en perspective, les Matériaux, avec les projets d'ouverture du DUT Sciences et génie des matériaux, du master Design, voire d'un master Matériaux et la licence professionnelle Plasturgie. L'ouverture du master innovation agroalimentaire et marketing est prévue en septembre 2011.

L'ouverture d'une formation par apprentissage est validée par le Conseil Régional (dossier à déposer en septembre pour une ouverture un an plus tard). Le CFAU Alsace est certifié ISO 9001 depuis juin 2006.

Plus d'informations sur : www.cfau.fr

Bernard Fabre

Directeur du CFAU

Se former tout au long de la vie

Le service d'enseignement et de recherche en formation des adultes (SERFA) est chargé de mettre en oeuvre la mission de formation continue de l'Université de Haute-Alsace.

Missions principales

Le service conçoit et met en oeuvre des formations spécialement destinées aux adultes avec des intervenants de l'université ou issus du monde de l'entreprise. Elles sont de courte durée ou mènent à un diplôme, ont lieu en journée ou en cours du soir.

Le Serfa est aussi chargé de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et de l'accueil des adultes qui souhaitent reprendre des études dans les formations initiales de l'UHA.

Domaines d'intervention

L'offre de formation du Serfa est très diversifiée, son catalogue et son site Internet présentent près de 150 formations réparties dans tous les

domaines de la vie de l'entreprise.

Origine des stagiaires

Sur 1850 stagiaires accueillis au Serfa en 2009, 60% sont envoyés par leur entreprise, 13% sont demandeurs d'emploi et 28% se sont inscrits à titre personnel.

L'attractivité du Serfa ne se limite pas aux frontières du département du Haut-Rhin, même si celui-ci lui apporte l'essentiel de ses stagiaires. 30% viennent en effet d'autres départements français ou de l'étranger. Les enseignements se déroulent à Mulhouse, à Colmar ou dans les entreprises. Par ailleurs, près d'une centaine de stagiaires en 2009 ont suivi leur formation à distance ou « en ligne ».

Plus d'informations sur : www.serfa.uha.fr

José Martins

Directeur par intérim du SERFA

Questions à Karima Boulhouchat

Responsable SIO



Quel est votre parcours ?

Mon parcours professionnel est marqué par la diversité tant fonctionnelle que géographique. Après des débuts à l'UHA, j'ai rejoint le Collège de France à Paris, puis un lycée en banlieue parisienne. Après 9 ans en Ile de France, je reviens en Alsace et plus précisément à l'Inspection académique de Colmar avant de revenir à l'UHA à la rentrée 2010. J'ai ainsi occupé les fonctions de gestionnaire financière, de gestionnaire des ressources humaines, d'agent comptable, de chef de division et enfin de responsable du SIO.

Quelles sont les missions actuelles du service ?

Les missions du SIO se déclinent en 2 axes : d'une part, l'information et l'orientation (accueil du public, information dans les lycées, salons et forums, etc.) et d'autre part, le suivi des stages et l'accompagnement des étudiants pour favoriser leur insertion professionnelle (connaissance des bassins d'emploi, formation à la recherche d'emploi, à la rédaction de CV et de lettre de motivation, à l'entretien professionnel, etc.). Cette dernière mission est assurée par le Bureau de l'Aide à l'Insertion Professionnelle et des Stages, une composante essentielle du SIO.

Quel est selon vous, l'avenir du service ?

Je souhaite que l'offre de service du SIO soit mieux connue des étudiants, afin de mieux les accompagner vers la réussite de leurs études et de leur insertion professionnelle. D'autre part, je voudrais maintenir, voire développer, les partenariats internes et externes (service commun de documentation, service communication, Université de Strasbourg, Mulhouse Alsace Agglomération, APEC, AFII, rectorat, lycées, etc.).

Propos recueillis par Sylvie Pivodori

Zoom sur Florent Cuené

Etudiant en Master Sciences du management à l'UHA et Président de Radio Campus



Quel est votre parcours ?

J'ai fait toutes mes études à l'UHA, en commençant par un DUT gestion des entreprises et des administrations, suivi d'une licence d'économie et gestion. Actuellement, je termine mon master en sciences du management avec une spécialisation en contrôle de gestion, par alternance.

Et à Radio Campus ?

J'ai participé à la toute première émission début 2009. J'ai essayé et j'ai été accroché ! La radio donne confiance en soi, améliore nettement votre expression et votre créativité. Depuis octobre 2010, je suis président de l'association, mais cela ne change pas grand-chose au fond, le micro est le même ! Radio Campus est avant tout un moyen de communication entre étudiants. Par nos choix de programmation musicale, nous voulons aussi faire rimer 'université' avec 'cultivée'. Notre grand projet pour cette année serait de pouvoir émettre sur la bande FM pour ne plus être limités à Internet.

De quels moyens disposez-vous ?

L'aide la plus importante est celle des bénévoles ! Merci à eux. Pour financer Radio Campus, nous bénéficions du soutien de l'université par le biais du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) géré par la commission d'aide aux projets étudiants (CAPE). Le CLOUS, Mulhouse Alsace Agglomération, la Ville de Colmar, le Conseil général du Haut-Rhin et le Conseil régional sont également co-financeurs de la CAPE.

Site Internet de la radio : www.radiocampushautealsace.fr

Propos recueillis par Audrey Alau

Membres élus du CEVU



M A Akchiche



H. Aleboyeh



E. Aubry



A. Baghdadi



N. Benouamer



F. Bourgeois



T. Capros



A. Collaine



I. Corpart



G. Deche



T. Diouf



O. Durrwell



M. Ecornier



M. Elbaz



M-F. Gineste Guipponi



O. Haeberle



L. Haouam



N. Hédelin



B. Houard



E. Jenn



B. Lê Trong



P. Lorenz



C. Maury



F. Mazet



D. Melloni



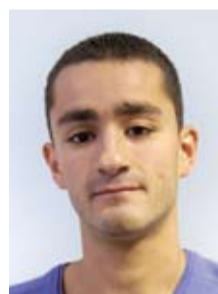
J-C. Mougénel



J-C. Neuhauser



D. Schmitt



P. Stoeklin



G. Trouve



C. Vernerey

et
C. Nosal,
I. Sabhi,
M. Stoehr

Equipes DEVU et CEVU



B. Amerein-Soltner



N. Bindler



B. Coulibali



B. Houard



C. Jung



P C. Nongo



B. Lê Trong



O. Wade

Campus 68 : le portail des étudiants du Haut-Rhin



Dans le cadre du partenariat pour le développement de la vie étudiante, l'Université de Haute-Alsace, Mulhouse Alsace Agglomération, la ville de Colmar et le Centre local des Œuvres Universitaire et Scolaire de Mulhouse lancent un nouveau site internet.

L'ouverture du portail campus68.eu s'inscrit dans la volonté des partenaires d'offrir aux étudiants un site d'information unique pour tous les étudiants du Haut-Rhin. Campus68.eu doit être la plateforme incontournable des étudiants quelles que soient leurs recherches : actualités, transports, activités sportives ou culturelles. Le contenu de campus68.eu sera enrichi en permanence par tous les partenaires. Un lien direct vers le compte Facebook du Bureau de la Vie Etudiante de l'université renforcera le réseau communautaire des étudiants.

Envie de sortir après les cours ? L'agenda de campus68.eu annonce les soirées étudiantes,

les conférences et tous les principaux événements organisés dans le Haut-Rhin et plus particulièrement à l'université.

Envie de découvrir les médias des étudiants ? Campus68.eu permet d'écouter en ligne RadioCampus Haute-Alsace et de regarder les reportages réalisés par TéléCampus et les étudiants.

Envie de passer un message ? Un service de petites annonces inédit pour un site étudiant permet de solliciter ou de proposer un covoiturage, un job ou encore un logement, et de vendre les anciens livres de cours, par exemple. Ce service est accessible à tous.

La conception du site Internet a été

intégralement confiée à des étudiants. Les partenaires ont souhaité faire confiance aux étudiants inscrits dans la plupart des composantes de l'UHA, qui ont pu ainsi exprimer la diversité de leurs compétences dans la réalisation de campus68.eu depuis le mois de juillet 2010.

Plus d'informations sur : www.campus68.eu

Benjamin Houard
Vice-président vie étudiante